

**CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2020
COMPTE-RENDU**

DEPARTEMENT DE LA REUNION
Ville du Port



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs, les Conseillers municipaux de la ville de Le Port,
J'ai l'honneur de vous inviter au prochain Conseil municipal qui se réunira le :

MARDI 2 JUIN 2020 A 17 H 00 AU COMPLEXE SPORTIF MUNICIPAL

Le 27 mai 2020



LE MAIRE

Oliver HOARAU

- Commission locale d'évaluation des charges transférées - Désignation des représentants du Conseil municipal	P.34
- Commission d'élaboration ou de révision du Schéma d'Aménagement Régional (SAR) – Désignation d'un suppléant	P.36
- Désignation des représentants de la commune de Le Port au Conseil de surveillance et au Conseil de développement du Grand Port Maritime De La Réunion	P.37
- Commission de suivi de site dans le cadre du fonctionnement de la Société Réunionnaise de Produits Pétroliers (CSS) - Désignation d'un représentant du Conseil municipal	P.38
- Commission de sécurité - Désignation des représentants du Conseil Municipal	P.39
- Désignation d'un correspondant défense nationale	P.40
- Syndicat Intercommunal d'Electricité du Département de La Réunion (SIDELEC) - Désignation des représentants du Conseil municipal	P.41
- Désignation du second représentant du Conseil municipal et de son suppléant au sein de l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) de l'Ecole Supérieure d'Art de La Réunion	P.42
- Mission Intercommunale de l'Ouest (MIO) - Désignation des représentants du Conseil municipal	P.43
- AGIDESU - Désignation des représentants du Conseil municipal	P.44
- Annulation de la demande de protection fonctionnelle de monsieur le Maire, Olivier Hoarau dans l'affaire l'opposant à monsieur Patrick Miniopoo	P.45
- Demande de protection fonctionnelle de M. le Maire, Olivier Hoarau dans l'affaire l'opposant à monsieur Patrick Miniopoo	P.46
- Indemnités de fonction du maire et des adjoints et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation de fonction	P.47
- Majoration des indemnités de fonction du maire et des adjoints	P.50

Questions diverses

Liste de la majorité

COMMISSIONS	CANDIDATS
Finances et affaires générales	Mme Annick Le Toullec M. Armand Mouniata M. Henry Hippolyte M. Jean-Claude Adois Mme Pamela Trécasse
Aménagement – Travaux – Environnement	M. Bernard Robert Mme Danila Bègue M. Armand Mouniata Mme Sophie Tsiavia Mme Jasmine Béton
Économie – Tourisme – Économie sociale et solidaire	M. Mihidoiri Ali M. Fayzal Ahmed Vali Mme Barbara Saminadin M. Henry Hippolyte Mme Bibi Fatima Anli
Politique culturelle – Sportive – Petite Enfance	Mme Annick Le Toullec M. Guy Pernic Mme Catherine Gossard M. Wilfrid Cerveaux M. Patrice Payet
Logement – Habitat – Politique de la Ville	Mme Jasmine Béton M. Franck Jacques Antoine Mme Danila Bègue M. Mihidoiri Ali Mme Sophie Tsiavia
Politique éducative scolaire et associative	Mme Mémouna Patel M. Wilfrid Cerveaux Mme Catherine Gossard M. Didier Amachalla Mme Annick Le Toullec

Liste de l'opposition

COMMISSIONS	CANDIDATS
Finances et affaires générales	Mme Valérie Auber Mme Firose Gador M. Sergio Erapa Mme Annie Mourgaye M. Bertrand Fruteau
Aménagement – Travaux – Environnement	Mme Firose Gador Mme Valérie Auber M. Bertrand Fruteau M. Sergio Erapa M. Patrice Casimir
Economie – Tourisme – Economie sociale et solidaire	M. Sergio Erapa Mme Firose Gador M. Bertrand Fruteau Mme Valérie Auber Mme Annie Mourgaye

Économie – Tourisme – Économie sociale et solidaire	M. Mihidoiri Ali M. Fayzal Ahmed Vali Mme Barbara Saminadin M. Henry Hippolyte Mme Sergio Erapa
Politique culturelle – Sportive – Petite Enfance	Mme Annick Le Toullec M. Guy Pernic Mme Catherine Gossard M. Wilfrid Cerveaux M. Patrice Casimir
Logement – Habitat – Politique de la Ville	Mme Jasmine Béton M. Franck Jacques Antoine Mme Danila Bègue M. Mihidoiri Ali M. Bertrand Fruteau
Politique éducative scolaire et associative	Mme Mémouna Patel M. Wilfrid Cerveaux Mme Catherine Gossard M. Didier Amachalla Mme Annie Mourgaye

Article 4 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

Affaire n° 2020-006

**COMMISSION D'APPEL D'OFFRES A CARACTERE PERMANENT - JURY DE
CONCOURS DE MAITRISE D'ŒUVRE - DESIGNATION DES MEMBRES**

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE

Après discussion et appel à candidatures,

Liste de la majorité

- | Titulaires | Suppléants(es) |
|-----------------------------|-----------------------------|
| - M. Bernard Robert | - Mme Véronique Bassonville |
| - Mme Jasmine Béton | - M. Alain Iafar |
| - M. Franck Jacques Antoine | - M. Henry Hippolyte |
| - Mme Annick Le Toullec | - Mme Danila Bègue |
| - M. Fayzal Ahmed Vali | - Mme Garicia Abelard |

Liste de l'opposition

- | Titulaires | Suppléants(es) |
|----------------------|-----------------------|
| - Mme Firose Gador | - Mme Valérie Auber |
| - M. Sergio Erapa | - M. Bertrand Fruteau |
| - M. Patrice Casimir | - Mme Annie Mourgaye |

- M. Patrice Casimir

Article 1 : de procéder au scrutin secret ;

Pour superviser les opérations de vote et procéder au dépouillement, M. Armand Mouniata se propose en qualité d'assesseur.

Liste de la majorité

Nombre de votants : 39

Nombre de suffrages obtenus : 33

Liste de l'opposition

Nombre de votants : 39

Nombre de suffrages obtenus : 6

Article 2 : de proclamer élus membres de la commission d'ouverture des plis relative à la délégation de service public à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

- Mme Danila Bègue
- M. Henry Hippolyte
- M. Franck Jacques Antoine
- M. Armand Mouniata
- Mme Valérie Auber

Article 3 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

Affaire n° 2020-008

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX – DESIGNATION DES MEMBRES – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS – DELEGATION AU MAIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE

A l'unanimité

Article 1 : de fixer à trois le nombre de conseillers municipaux appelés à siéger au sein de la CCSPL et de désigner les représentants de la commune à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Article 2 : de procéder au vote à main levée conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi 2011-525 du 17 mai 2011 – art 76) ;

Liste de la majorité

Nombre de votants : 39

Nombre de suffrages obtenus : 33

Liste de l'opposition

Nombre de votants : 39

Nombre de suffrages obtenus : 33

Liste de l'opposition

Nombre de votants : 39

Nombre de suffrages obtenus : 6

A la majorité,

Article 3 : de proclamer élus membres au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

Titulaires

M. Franck Jacques Antoine

Mme Jasmine Béton

Mme Catherine Gossard

Mme Karine Mounien

Suppléants(es)

Mme Bibi-Fatima Anli

Mme Danila Bègue

Mme Brigitte Laurestant

Mme Honorine Lavielle

Article 4 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

Affaire n° 2020-010

**COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITE POUR LES PERSONNES
PORTEUSES DE HANDICAP - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE

Après discussion et appel à candidatures,

Liste de la majorité

- Mme Karine Mounien
- Mme Jasmine Béton
- Mme Honorine Lavielle
- M. Jean-Paul Babef
- Mme Claudette Maillot

Liste de l'opposition

- M. Sergio Erapa

A l'unanimité,

Article 1 : de procéder au vote à main levée conformément à l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi 2011-525 du 17 mai 2011 – art 76) ;

Liste de la majorité

Nombre de votants : 39

Nombre de suffrages exprimés : 39

Nombre de suffrages obtenus : 33

Liste de l'opposition

Nombre de votants : 39

CAISSE DES ECOLES – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE

A l'unanimité,

Article 1 : de fixer à 2 (2 titulaires et 2 suppléants) le nombre de membres du Comité de la Caisse des Écoles ;

Après discussion et appel à candidatures,

Liste de la majorité

Titulaires

Mme Mémouna Patel

Mme Aurélie Testan

Suppléants(es)

M. Didier Amachalla

Mme Paméla Trécasse

Liste de l'opposition

Titulaires

Mme Annie Mourgaye

M. Sergio Erapa

Suppléants(es)

M. Bertrand Fruteau

Mme Firose Gador

A l'unanimité,

Article 2 : de procéder au vote à main levée conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi 2011-525 du 17 mai 2011 – art 76) ;

Liste de la majorité

Nombre de votants : 39

Nombre de suffrages obtenus : 33

Liste de l'opposition

Nombre de votants : 39

Nombre de suffrages obtenus : 6

A la majorité,

Article 3 : de proclamer élus membres du Comité de la Caisse des Écoles comme ci-après :

Titulaires

Mme Mémouna Patel

Mme Aurélie Testan

Suppléants(es)

M. Didier Amachalla

Mme Paméla Trécasse

Article 4 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

Article 3 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

Affaire n° 2020-014

**CONSEILS D'ÉCOLES DU 1^{ER} DEGRÉ – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE

Après discussion et appel à candidatures,

Liste de la majorité

		Titulaires	Suppléants
<i>Groupe scolaire E. Dayot</i>	<i>Ecole maternelle E. Dayot</i>	- Jean Claude Adois	- Honorine Lavielle
	<i>Ecole élémentaire E. Dayot</i>	- Honorine Lavielle	- Jean Claude Adois
<i>Secteur Rivière des Galets</i>	<i>Ecole maternelle Imelda Grondin</i>	- Wilfrid Cerveaux	- Bibi-Fatima Anli
<i>Groupe scolaire L. Vergés</i>	<i>Ecole maternelle L. Vergés</i>	- Wilfrid Cerveaux	- Jean Claude Adois
	<i>Ecole élémentaire L. Vergés</i>	- Bibi-Fatima Anli	- Mémouna Patel
<i>Groupe scolaire B. Hoareau</i>	<i>Ecole maternelle B. Hoareau</i>	- Armand Mouniata	- Karine Mounien
	<i>Ecole élémentaire B. Hoareau</i>	- Karine Mounien	- Armand Mouniata
<i>Groupe scolaire A. Bolon</i>	<i>Ecole maternelle A. Bolon</i>	- Annick Le Toullec	- Didier Amachalla
	<i>Ecole élémentaire A. Bolon</i>	- Didier Amachalla	- Annick Le Toullec
<i>Groupe scolaire G. Barret</i>	<i>Ecole maternelle G. Barret</i>	- Mémouna Patel	- Catherine Gossard
	<i>Ecole élémentaire G. Barret</i>	- Franck Jacques Antoine	- Jasmine Béton
<i>Groupe scolaire R. Fruteau</i>	<i>Ecole maternelle R. Fruteau</i>	- Danila Bègue	- Garicia Abelard
	<i>Ecole élémentaire R. Fruteau</i>	- Garicia Abelard	- Danila Bègue
<i>Groupe scolaire G. Thiébaud</i>	<i>Ecole maternelle G. Thiébaud</i>	- Aurélie Testan	- Barbara Saminadin
	<i>Ecole élémentaire G. Thiébaud</i>	- Barbara Saminadin	- Aurélie Testan
<i>Groupe scolaire F. Dolto</i>	<i>Ecole primaire F. Dolto</i>	- Didier Amachala	- Alain Iafar
<i>Secteur Centre Ville</i>	<i>Ecole maternelle Y. Bigot</i>	- Mémouna Patel	- Pamela Trécasse
	<i>Ecole maternelle R. Michel</i>	- Fayzal Ahmed-Vali	- Annick Le Toullec
	<i>Ecole élémentaire R. Mondon</i>	- Véronique Bassonville	- Fayzal Ahmed-Vali
	<i>Ecole maternelle A. Delpha</i>	- Jasmine Béton	- Garicia Abelard
	<i>Ecole élémentaire P. Legros</i>	- Garicia Abelard	- Jasmine Béton
<i>Secteur SIDR</i>	<i>Ecole élémentaire L. Letoullec</i>	- Jean Max Nagès	- Barbara Saminadin
	<i>Ecole élémentaire C. Vendôme</i>	- Véronique Bassonville	- Didier Amachalla
	<i>Ecole maternelle A. Hoarau</i>	- Barbara Saminadin	- Claudette Maillot
<i>Secteur SATEC</i>	<i>Ecole maternelle H. Wallon</i>	- Brigitte Laurestant	- Annick Le Toullec
	<i>Ecole élémentaire C. Macarty</i>	- Annick Le Toullec	- Brigitte Laurestant
<i>Secteur ZUP</i>	<i>Ecole maternelle P. Kergomard</i>	- Guy Pernic	- Catherine Gossard
	<i>Ecole élémentaire F. Rivière</i>	- Catherine Gossard	- Guy Pernic

Liste de l'opposition

		Titulaires	Suppléants
<i>Groupe scolaire E. Dayot</i>	<i>École maternelle E. Dayot</i>	- Annie Mourgaye	- Bertrand Fruteau
	<i>École élémentaire E. Dayot</i>	- Firose Gador	- Patrick Casimir
<i>Secteur Rivière des Galets</i>	<i>École maternelle Imelda Grondin</i>	- Sergio Erapa	- Annie Mourgaye

<i>Groupe scolaire G. Thiébaud</i>	<i>Ecole maternelle G. Thiébaud</i>	- Aurélie Testan	- Barbara Saminadin
	<i>Ecole élémentaire G. Thiébaud</i>	- Barbara Saminadin	- Aurélie Testan
<i>Groupe scolaire F. Dolto</i>	<i>Ecole primaire F. Dolto</i>	- Didier Amachalla	- Alain Iafar
<i>Secteur Centre Ville</i>	<i>Ecole maternelle Y. Bigot</i>	- Mémouna Patel	- Paméla Trécasse
	<i>Ecole maternelle R. Michel</i>	- Fayzal Ahmed-Vali	- Annick Le Toullec
	<i>Ecole élémentaire R. Mondon</i>	- Véronique Bassonville	- Fayzal Ahmed-Vali
	<i>Ecole maternelle A. Delpha</i>	- Jasmine Béton	- Garicia Abelard
	<i>Ecole élémentaire P. Legros</i>	- Garicia Abelard	- Jasmine Béton
<i>Secteur SIDR</i>	<i>Ecole élémentaire L. Letoullec</i>	- Jean Max Nagès	- Barbara Saminadin
	<i>Ecole élémentaire C. Vendôme</i>	- Véronique Bassonville	- Didier Amachalla
	<i>Ecole maternelle A. Hoarau</i>	- Barbara Saminadin	- Claudette Maillot
<i>Secteur SATEC</i>	<i>Ecole maternelle H. Wallon</i>	- Brigitte Laurestant	- Annick Le Toullec
	<i>Ecole élémentaire C. Macarty</i>	- Annick Le Toullec	- Brigitte Laurestant
<i>Secteur ZUP</i>	<i>Ecole maternelle P. Kergomard</i>	- Guy Pernic	- Catherine Gossard
	<i>Ecole élémentaire F. Rivière</i>	- Catherine Gossard	- Guy Pernic

Article 3 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

Affaire n° 2020-015

**CONSEIL DE DISCIPLINE DE RECOURS - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU
CONSEIL MUNICIPAL**

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE

Après discussion et appel à candidatures,

Candidat de la majorité

- M. Olivier Hoarau

Candidat de l'opposition

- Mme Valérie Auber

A l'unanimité,

Article 1 : de procéder au vote à main levée conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi 2011-525 du 17 mai 2011 – art 76) ;

Candidat de la majorité

Nombre de votants : 39

Nombre de suffrages obtenus : 33

Candidat de l'opposition

Nombre de votants : 39

Nombre de suffrages obtenus : 6

A la majorité,

Article 2 : de proclamer élu M. Olivier Hoarau membre au sein du Conseil de discipline de recours ;

Article 3 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

Après discussion et appel à candidatures,

Candidat de la majorité

Suppléant

M. Bernard Robert

Aucune autre candidature n'est présentée.

A l'unanimité,

Article 1 : de procéder au vote à main levée conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi 2011-525 du 17 mai 2011 – art 76) ;

Candidat de la majorité

Nombre de votants : 39

Nombre de suffrages obtenus : 33

A la majorité,

Article 2 : de proclamer élu M. Bernard Robert suppléant de M. Olivier Hoarau pour siéger à la Commission d'élaboration ou de révision du Schéma d'Aménagement Régional (SAR) ;

Article 3 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

Affaire n° 2020-018

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DE LE PORT AU
CONSEIL DE SURVEILLANCE ET AU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU GRAND
PORT MARITIME DE LA REUNION**

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE

Après discussion et appel à candidatures,

Conseil de surveillance – Candidat de la majorité

M. Olivier Hoarau

Conseil de développement - Liste de la majorité

Titulaires

Mme Barbara Saminadin

M. Jean-Max Nages

Suppléants(es)

Mme Danila Bègue

Mme Paméla Trécasse

Aucune autre candidature n'est présentée.

A l'unanimité,

Article 1 : de procéder au vote à main levée conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi 2011-525 du 17 mai 2011 – art 76) ;

Candidats de la majorité

Nombre de votants : 39

COMMISSION DE SECURITE - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE

Après discussion et appel à candidatures,

Candidats de la majorité

Titulaire

M. Jean-Paul Babef

Suppléant

M. Guy Pernic

Aucune autre candidature n'est présentée.

A l'unanimité,

Article 1 : de procéder au vote à main levée conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi 2011-525 du 17 mai 2011 – art 76) ;

Candidats de la majorité

Nombre de votants : 39

Nombre de suffrages obtenus : 33

A la majorité,

Article 2 : de proclamer élus membres à la Commission de sécurité :

Titulaire

M. Jean-Paul Babef

Suppléant

M. Guy Pernic

Article 3 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE NATIONALE

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE

Après discussion et appel à candidatures,

Candidat de la majorité

M. Jean-Paul Babef

Aucune autre candidature n'est présentée.

A l'unanimité,

Article 1 : de procéder au vote à main levée conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi 2011-525 du 17 mai 2011 – art 76) ;

DESIGNATION DU SECOND REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE SON SUPPLEANT AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE (EPCC) DE L'ECOLE SUPERIEURE D'ART DE LA REUNION (ESAR)

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE

Après discussion et appel à candidatures,

Candidats de la majorité

Titulaire	Suppléante
M. Henry Hippolyte	Mme Annick Le Toullec

A l'unanimité,

Article 1 : de procéder au vote à main levée conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi 2011-525 du 17 mai 2011 – art 76) ;

Candidats de la majorité

Nombre de votants : 39

Nombre de suffrages obtenus : 33

A la majorité,

Article 2 : de proclamer élus membres au sein de l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) de l'École Supérieure d'Art de La Réunion (ESAR) :

Titulaire	Suppléante
M. Henry Hippolyte	Mme Annick Le Toullec

Article 3 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

MISSION INTERCOMMUNALE DE L'OUEST (MIO) - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE

Après discussion et appel à candidatures,

Liste de la majorité

Titulaires	Suppléants(es)
M. Mihidoiri Ali	M. Wilfrid Cerveaux
Mme Paméla Trécasse	M. Patrice Payet

Aucune autre candidature n'est présentée.

DELEGATIONS AU MAIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE

Après discussion et à l'unanimité,

Article 1 : d'approuver l'ensemble des délégations telles que mentionnées dans le rapport présenté en séance ;

Article 2 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE – BILAN DE LA CRISE SANITAIRE LIEE A L'EPIDEMIE « COVID-19 » – NOTE D'INFORMATION

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE

Article 1 : de prendre acte de la présente note d'information relative à la crise sanitaire liée à l'épidémie Covid-19 dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde.

SOUTIEN AUX ENTREPRISES LOCALES DANS LE CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE – MESURE D'EXONERATION DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

Article 1 : d'exonérer les occupants pérennes du territoire communal de leur redevance d'occupation du domaine public communal durant la période courant du 12 mars 2020 jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire déclaré par l'article 4 de la loi du 23 mars 2020 susvisée, augmentée d'une durée de deux mois soit du 12 mars au 11 septembre 2020 ;

Article 2 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer les documents se rapportant à cette affaire.

Article 2 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer les actes correspondants.

Affaire n° 2020-032

**ANNULLATION DE LA DEMANDE DE PROTECTION FONCTIONNELLE DE
MONSIEUR LE MAIRE, OLIVIER HOARAU DANS L'AFFAIRE L'OPPOSANT A
MONSIEUR PATRICK MINIOPOO**

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE

Après avoir délibéré et à la majorité (6 abstentions : M. Sergio Erapa, M. Patrice Casimir, Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Annie Mourgaye, Mme Valérie Auber),

Article 1 : d'annuler la délibération n°2019-102 prise le 6 août 2019 octroyant la protection fonctionnelle à monsieur le Maire, Olivier Hoarau, dans l'affaire l'opposant à monsieur Patrick Miniopoo en vue de saisir la Cour Européenne des Droits de l'Homme ;

Article 2 : d'autoriser le Maire, ou l'adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

Affaire n° 2020-033

**DEMANDE DE PROTECTION FONCTIONNELLE DE M. LE MAIRE, OLIVIER
HOARAU DANS L'AFFAIRE L'OPPOSANT A MONSIEUR PATRICK MINIOPOO**

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote,

Après avoir délibéré et à la majorité (6 oppositions : M. Sergio Erapa, M. Patrice Casimir, Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Annie Mourgaye, Mme Valérie Auber),

Article 1 : d'accorder la protection fonctionnelle à monsieur Olivier Hoarau, Maire de Le Port, dans le cadre de l'affaire sus-évoquée ;

Article 2 : d'autoriser la prise en charge par la Collectivité des frais d'avocats, d'huissiers de justice, et tous frais de procédure nécessaires pour assurer l'exécution des décisions rendues par les juridictions du fond et de cassation à l'encontre de monsieur Olivier Hoarau, Maire

Article 3 : d'autoriser tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

Affaire n° 2020-034

**INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS
MUNICIPAUX TITULAIRES D'UNE DELEGATION DE FONCTION**

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Pour les adjoints siégeant au T.C.O : l'indemnité est égale à 34,20 % du traitement correspondant à l'indice brut terminal de la fonction publique, versée à compter de la date de leur installation, soit le 26 mai 2020 ;
- Pour les adjoints siégeant au T.C.O en qualité de vice-président : l'indemnité majorée est égale à 28,15 % du traitement correspondant à l'indice brut terminal de la fonction publique, versée à compter de la date de leur installation, soit le 26 mai 2020.

Article 2 : d'indiquer que ces indemnités sont indexées sur l'évolution du traitement correspondant à l'indice brut terminal de la fonction publique ;

Article 3 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer les actes correspondants.

.....
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H15

LE MAIRE




Olivier HOARAU